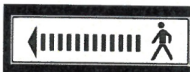


AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Leudelange que le collège échevinal, dans sa séance du 16 mai 2025, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de l'immeuble numéro 16, dans la rue d'Esch à Leudelange :

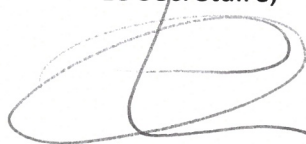
Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Du lundi 19 mai 2025 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 27 juin 2025 à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du trottoir dans la rue d'Esch, du côté pair, sur le tronçon longeant l'immeuble numéro 16, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec numéros pairs.

Cette interdiction est indiquée par le signal routier C, 3g , art.162 sous 1, 

Leudelange, le 16 mai 2025.

Le Secrétaire,



Marc Thill



Le Bourgmestre,



Lou Linster